



**Acad\_Grenoble**

### **Déclaration liminaire du Sgen-CFDT au CSA-SD de l'Isère du lundi 23 janvier 2023**

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,

La réunion de ce CSA-SD pour l'Isère s'inscrit dans un contexte sanitaire moins difficile au quotidien, ce qui est positif après des années éprouvantes pour les personnels, mais qui a hélas été remplacé par un contexte politique et social tendu. Le projet de réforme des retraites provoque une forte opposition et des inquiétudes fondées face aux injustices que ce projet comporte. L'annonce dans les médias de la suppression de la technologie en 6<sup>e</sup>, qui tient bien plus du bricolage précipité et maladroite que d'une politique éducative réfléchie, a consterné tous les collègues qui espéraient que le changement de ministre de l'éducation mettrait fin au mépris et aux communications hasardeuses du précédent mandat. Les promesses d'entre-deux-tours d'une revalorisation des salaires des enseignants sont d'ores et déjà prévues comme limitées à la première partie de carrière, ce qui est contraire aux annonces faites quelques jours avant l'élection. Et comme ces divers éléments négatifs ne sont visiblement pas suffisants pour s'assurer d'un mécontentement général, alors que la baisse des effectifs est peu sensible dans le second degré au niveau national (-841 élèves), le ministère a annoncé la suppression de 481 postes d'enseignants dans le second degré. Manière de répondre au désolant manque d'attractivité actuel de nos métiers, sans doute. Cela permet ainsi aux représentants du personnel d'exprimer ici leur profond désaccord sur la vision des moyens accordés à l'éducation de nos enfants et à ce qui, jadis, pouvait être considéré comme un des plus beaux métiers du monde.

A la hausse prévue de 239 collégiens dans l'académie répond ce qui est présenté comme une augmentation de 20 ETP en collège, qu'il faut mettre en regard avec la diminution de la réserve (-29,5 ETP) et des moyens de remplacement (-10). Le recours aux HSA, qui concerne la majorité des collègues qui ne peuvent pas en refuser deux par semaine sauf motif impérieux de santé, permet de réaliser des économies budgétaires substantielles. Le taux d'HSA est élevé dans l'académie, à 8,37 % encore (plus qu'en 2021). Bien au-delà très certainement de ce que les collègues réellement désireux de travailler plus absorberaient pour augmenter leur salaire. L'annonce de dernière minute sur la Technologie en 6<sup>e</sup> va sans doute provoquer des situations très compliquées dans les établissements, pour la répartition des heures et les probables suppressions de postes en Technologie dans certains collèges, et surtout par le désarroi désabusé de collègues qui voient leur enseignement considéré comme une simple variable d'ajustement budgétaire, en Isère comme ailleurs.

Les services ont communiqué les Dotations horaires (DG) des collèges de l'Isère. Nous les remercions, comme à notre habitude, pour leur travail. Cependant, nous renouvelons notre demande d'une communication du nombre de divisions prévu sur les établissements, puisqu'il est estimé par les services. Par ailleurs, le classement des établissements par RNE, ainsi que l'inversion cette année des catégories A à D pour la classification des établissements dans les documents, rend leur étude plus compliquée : rendre aussi clairs que possible ces différents éléments nous paraît souhaitable pour faciliter les échanges.